

gaspillage ni de dilapidation. Il s'agissait d'administrer les affaires du gouvernement d'une façon efficace et à la manière d'une entreprise commerciale. On a déjà dit que des vœux semblables à l'égard du Canada entraîneraient, toute proportion gardée, des économies d'environ un demi-milliard par année. Je sais qu'on a mis en doute le bien-fondé de ce chiffre et qu'on a déclaré qu'il serait impossible d'épargner une somme de cette importance. Cependant, s'il n'en résultait qu'une économie de 200 ou même de 100 millions, elle serait énorme. En outre, cela démontrerait que le Gouvernement cherche véritablement à diriger économiquement les affaires du pays, ce qui pourrait modifier sensiblement l'attitude des contribuables canadiens à l'égard des impôts qui peuvent se révéler nécessaires pour la défense ou à d'autres fins. En rejetant la proposition, le Gouvernement s'est opposé au genre d'enquête que toute entreprise commerciale tient à effectuer de temps à autre, si elle veut rester solvable.

Pour ce qui est du gaspillage et de la dilapidation, on affirme à l'occasion que les mesures nécessaires pour redresser la situation sont prises sans retard chaque fois que des cas de gaspillage et de dilapidation sont portés à l'attention des autorités. Il convient, je pense, que nous examinions quelques exemples typiques qui nous sont fournis par le ministère de la Défense nationale. Étant donné que ce ministère dépense, à l'heure actuelle, presque la moitié du budget total voté par le Parlement, c'est donc ce service de l'État qu'il faut examiner avec le plus d'attention, afin de déterminer la mesure dans laquelle on cherche réellement à établir des méthodes pratiques, à prévenir le gaspillage et les dépenses folles.

Les chiffres fort révélateurs ont paru récemment. Ils indiquent à quel point on ne s'est guère efforcé vraiment de soumettre les dépenses relatives à la défense, à une surveillance bien organisée. Il a paru, ces dernières semaines, des articles publiés dans certains des journaux les plus sérieux de tout le pays, des articles qui analysent faits et chiffres se rapportant aux achats relatifs à la défense et qui sont une mise en demeure pour chaque membre de la Chambre. Ces articles ont été écrits à la suite d'un examen des rapports de l'État sur les achats relatifs à la défense et sont l'œuvre de journalistes dont tous les députés connaissent la haute réputation. Qu'on me permette de m'arrêter à quelques exemples cités.

Ces articles ayant paru par tout le pays, les exemples qu'ils citent semblent de ceux que nous devrions, semble-t-il, examiner. Au cours d'une seule période de dix mois, les

commandes à l'égard des bottes et souliers destinés aux forces armées se sont élevées à \$15,292,241. Même au prix estimatif très élevé de \$15 la paire (prix très élevé, en effet, pour des chaussures destinées aux militaires), ce montant signifierait qu'on a acheté plus d'un million de paires de chaussures pour 100,000 membres des forces armées. Dire que de telles commandes doivent tenir compte des réserves, c'est parler à tort et à travers, vu que l'armée de réserve dispose amplement de chaussures pour quelques années à venir. On continue à passer des commandes; elles dépassent maintenant de beaucoup 1,300,000.

Au cours de la dernière session, on a constaté que le Gouvernement avait commandé 1,150,000 cravates. Non satisfait de ce montant incroyablement de cravates, le Gouvernement continue d'en commander d'autres. On pourrait fort se demander à quel usage militaire ces autres cravates sont censées servir.

En outre, il y a eu la remarquable commande de 62,000 grosses fourchettes à servir, c'est-à-dire trois pour cinq hommes en uniforme. Par suite de la publicité dirigée contre cette folle dépense remarquable, on l'a finalement réduite, par étapes successives, à 14,500. Certaines gens pensent qu'un tel stock de fourchettes de ce genre est plutôt suffisant, surtout quand on se rappelle que les chiffres cités visent un grand nombre de personnes qui prennent leurs repas à part.

Puis, il y a eu la très intéressante commande de 29,630 grosses théières en aluminium. Ce sont des théières contenant une pinte et demie (mesure impériale), achetées en gros au prix de \$2.97 chacune. On ne peut s'empêcher de se demander si les habitudes des militaires canadiens ont changé ces dernières années.

On affirme que, depuis le 20 novembre 1950, les commandes de vêtements, à elles seules, se sont élevées à environ \$142,150,000. Le total des effectifs des trois armes dépasse un peu 100,000 hommes, ce qui revient à environ \$1,400 pour chaque membre des trois services. Ce montant ne représente évidemment pas les dépenses relatives aux uniformes destinés aux militaires des trois armes, car les relevés du ministère indiquent que l'équipement d'un soldat, d'un marin ou d'un aviateur coûte en moyenne environ \$390. Le chiffre semble déjà assez élevé, mais les chiffres indiquent en outre que les commandes placées sont loin de correspondre aux effectifs actuels ou aux effectifs de 115,000 hommes prévus pour 1954.